La lettre de liaison du Conservatoire Régional des -Trimestrielle-

Sommaire

Editorial

Nouvelles des sites

9

10

Vie de l'association

Quelle est votre nature?	100
Une nouvelle espèce	

Librairie

Bulletin d'adhésion

Bilan foncier

8 Nos partenaires

LIFE haute Vézère

Regards

Le patrimoine écologique

Agenda 12



"Conserver pour l'homme, naturellement"



En juin dernier, M.MUTZ, Préfet de la Région Limousin, et M. SAVY, Président du Conseil Régional, signaient le 4 Contrat de Plan "Etat-Région", en présence de Ma VOYNET, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

Cette signature revêt beaucoup d'importance pour ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN car nos actions de Connaissance, de Protection, de Gestion et de Valorisation y sont éligibles, nous assurant une garantie pour les 7 années à venir. Ceci est la marque de la confiance que nos partenaires nous témoignent, d'autant plus que leurs efforts sont multipliées hors "Contrat de Plan". N'oublions pas néanmoins le rôle important joué par notre fédération nationale ESPACES NATURELS DE FRANCE auprès du Ministère de l'Environnement.

Incontestablement, nous pouvons nous réjouir du poids de plus en plus important des Conservatoires. Il nous reste toutefois beaucoup de travail à réaliser pour légitimer plus fortement encore à l'échelon régional et national l'action des Conservatoires

Régionaux d'Espaces Naturels.

L'agrément ministériel des Conservatoires n'est toujours pas signé; le décret du 16 décembre 1999 nous impose de financer nos projets d'investissements à hauteur de 20 % sur nos fonds propres alors que justement nous ne disposons pas de fonds propres, et que nous remplissons une mission de service public sur un domaine non-marchand d'activité.

L'équilibre actuel est encore très fragile, tout comme les milieux naturels que nous





"Le Limousin côté nature.". Dessin C.FAURIE



Tourbière de la Ferrière (Davignac - 19)

Depuis 1998, le Conservatoire intervient sur 41 hectares de la Tourbière de la Ferrière, située au cœur du Plateau de Millevaches. Ce site, extrêmement riche d'un point de vue écologique, a été drainé en 1995 sur une zone centrale de 8 hectares, avant que le Conservatoire n'intervienne à l'amiable auprès du propriétaire. Ces travaux et le détournement d'un ruisseau de 1ère catégorie piscicole menaçaient à terme la présence de nombreuses espèces rares. (Voir les bulletins n°16 et 18)

Le Conservatoire a donc entrepris des travaux de réhabilitation de cette zone, dont la première tranche a eu lieu en août 1999 (cf. bulletin n°16) : obstruction de la moitié des fossés, début de réouverture du lit naturel du ruisseau détourné. Les suivis scientifiques de cette première tranche ont démontré l'efficacité de ces méthodes. La seconde moitié de la zone drainée a donc été réhabilitée de la même manière, fin août 2000.

Ainsi, l'équipe de gestion du Conservatoire est intervenue pour préparer le site : gyrobroyage, bûcheronnage des bords de fossés. L'intervention d'une pelle mécanique a permis la réalisation de 64 "bouchons de tourbe" sur les 4,5 km de

fossés que comptait la zone drainée, bouchons issus du décapage des bords de fossés.

L'ancien lit du ruisseau détourné s'était peu à peu refermé au cours des 5 années. Un important travail de réouverture a été réalisé par le C.A.T. (1) de Sornac à l'aide de taille-pré,

ns fossés de drair

nécessitant parfois l'intervention terme grâce à des suivis botaniques et de la pelle mécanique En noir, la zone anciennemeg drainé

Aujourd'hui, l'effet drainant des fossés est ralenti et le ruisseau détourné a retrouvé son lit naturel. La tourbière, après une phase de stabilisation, devrait à nouveau accueillir une végétation typique sur l'ensemble de ses 100 ha. L'efficacité de ces travaux sera évaluée sur le long

> faunistiques, et grâce à la poursuite de l'étude hydrogéologique sur un an. La prochaine étape sera l'installation de clôtures afin de permettre aux bovins de pâturer à nouveau cette

(1) C.A.T.: Centre d'Aide par

(2) D.D.A.F.: Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt



Récuverture manuelle au "taille-pré" de l'ancien lit du ruisseau détourné : une technique fastidieuse, mais qui permet une renaturation rapide des berges

retrouver le cheminement du ruisseau. Comme l'an dernier, le C.A.T. a également mis en place des barrages en bois aux intersections des fossés avec le lit du ruisseau. Ces travaux ont été réalisés en présence du Conseil Supérieur de la Pêche de la Corrèze, de l'Office National des Forêts et de la D.D.A.F. (2) de la Corrèze.



Landes de Bramefan (Roussac - 87)

Le 22 février dernier, le Conservatoire a acquis un peu plus de 9 hectares sur la commune de Roussac en Haute-Vienne. Ce nouveau site, dénommé "Bramefan", fait partie des dernières landes sèches présentes dans le nord-ouest du département, tout proche du "plateau de bruyère" de la commune de SaintSymphorien-sur-Couze. Le lot acquis par le Conservatoire est constitué pour partie de taillis de châtaigniers et pour partie de lande sèche à callune et de lande humide à bruyère à quatre angles. Un plan de gestion est en cours de réalisation et verra le jour à la fin de l'année 2000.

Les landes de Bramefan sont

anciennes et sénescentes. Les travaux de réhabilitation qui seront prévus entre 2001 et 2005 selon les objectifs définis par le plan de gestion, permettront d'augmenter le savoir faire du Conservatoire dans la gestion des landes sèches.





Prairies humides du Genévrier Etang des Landes (Lussat - 23)

Nous constations l'année dernière que l'étang avait été vidangé et laissé à sec pendant de longs mois par le propriétaire, le Conseil Général de la Creuse. L'assec prolongé menacait fortement les qualités biologiques de l'étang. Sa remise en eau au printemps dernier va dans le sens de l'intérêt commun.

L'étang des Landes, dénommé plutôt "de Landes" est une pièce d'eau d'origine naturelle. Il doit son existence à la formation géologique sur laquelle il est logé : le bassin de Gouzon, formation sédimentaire tranchant avec les granites environnants.

De surface importante (plus de 100 ha), il offre des formations végétales de milieu humide diversifiées : formations aquatiques (nénuphars et nymphéas, morène...), radeaux flottants, roselières (roseau, massette....), caricaies (carex), saulaies et landes tourbeuses etc.. Cette diversité de milieux est à la base de la richesse floristique et faunistique de l'étana.

Les parcelles gérées par le Conservatoire accueillent des formations de lande tourbeuse (2 hectares), une prairie plus sèche anciennement amendée⁽¹⁾, ainsi qu'un aménagement en point de vue sur l'étang.

La lande tourbeuse présente un intérêt fort : c'est une formation qui était autrefois omniprésente sur le bassin de Gouzon. L'abandon du pastoralisme et les modifications du contexte agricole ont eu raison d'elle. On ne la retrouve plus maintenant qu'en de rares endroits, et notamment autour de l'étang de Landes. Afin d'assurer sa conservation, la parcelle de lande a été fauchée sur un tiers de sa superficie (avec exportation des résidus) en octobre 1999. Cette fauche a rajeuni la lande et permis la création d'une zone ouverte et inondée pendant l'hiver, milieu propice au nourrissage de certains oiseaux migrateurs (oies, oiseaux limicoles(2)...).

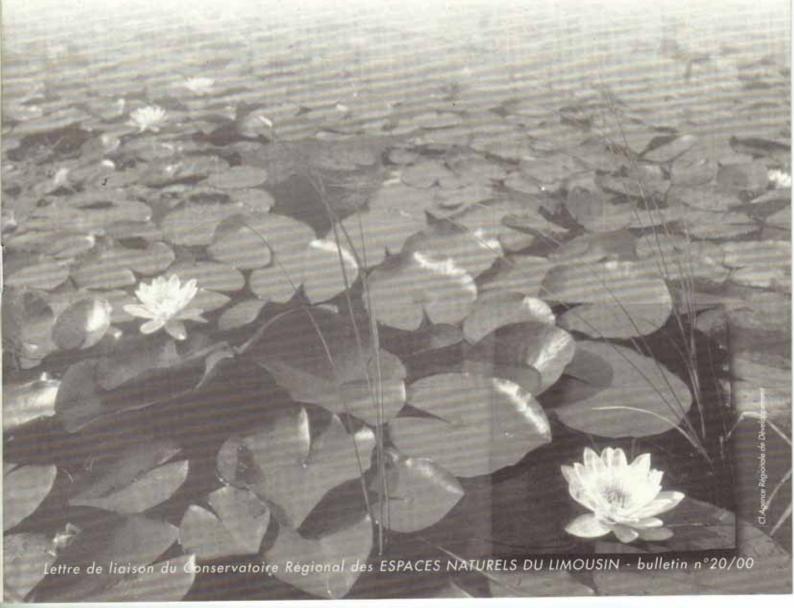
En outre, nous avons pu y observer pour la première fois au

printemps 2000, et ceci grâce à la fauche qui limite la concurrence de la molinie, une orchidée peu banale dans notre région en dehors du Bassin de Brive : l'orchis (ou platanthère) à deux feuilles, qui s'est développé(e) et a fleuri au nombre d'une petite dizaine de pieds. Cette découverte est intéressante car l'espèce n'était jusqu'alors pas connue dans le bassin de Gouzon et qu'on ne la connait qu'en deux autres stations sur le département creusois.

Rappelons que la "fauche tardive" est une fauche "sympa", qui laisse le temps aux espèces végétales et animales de boucler leur cycle annuel de reproduction. Cette fauche se pratique donc de préférence à l'automne et non pas en plein été.

(1) amendement (n.m.) : opération visant à améliorer d'un point de vue agronomique les propriétés physiques d'un sol en apportant une matière (fumier, chaux etc...).

(2) limicole : littéralement "qui aime la vase".



Quelle est votre nature ?

Erwan HENNEQUIN 25 ans Chargé des inventaires et des suivis scientifiques

Quel est votre parcours?

Tout commença lors de mon arrivée au Club CPN (Connaître et Protéger la Nature) "l'Ecrevisse" à l'âge de 12 ans. Depuis ce temps, je participe à différentes sorties naturalistes avec ce club, la SEPOL(1), le GMHL(2) et la SLO(3) dont je suis administrateur depuis 4 ans. En septembre 1994, à la suite d'un Bac C, je suis entré au Lycée Agricole de Neuvic pour y effectuer un BTS "Gestion et Protection de la Nature" option "Gestion des Espaces Naturels". Etant très attaché à ma région d'adoption, c'est tout naturellement que j'ai demandé au Conservatoire de m'accueillir en qualité de stagiaire. J'ai donc réalisé durant l'été 1995, le plan de gestion de la tourbière de Friaulouse et l'année suivante, organisé avec la collaboration des jeunes du CPN l'Ecrevisse et l'équipe de gestion du Conservatoire les premiers travaux de génie écologique sur le site.

Après l'obtention du BTS, j'ai été embauché par le Conservatoire pour étudier le secteur amont de la vallée de la Vienne (Inventaire et cartographie, propositions de gestion sur la vallée de la Vienne des sources à l'amont de Limoges) durant 6 mois et demi.

Mon histoire au Conservatoire continue puisqu'on m'a laissé la possibilité d'y effectuer, durant

10 mois à partir de mai 1997, mon Service National "protocole environnement" pour aider l'équipe scientifique et technique.

Enfin, en mars 1998, j'ai été embauché comme agent chargé des inventaires écologiques dans le cadre des contrats "Emplois Jeunes".

Quel est votre rôle au Conservatoire ?

Mes principales missions me sont confiées au sein de l'équipe "études et plans de gestion". Je réalise des évaluations écologiques de parcelles qui pourraient bénéficier d'une maîtrise d'usage par le Conservatoire. Les suivis scientifiques permettant l'évaluation des travaux sur sites font également partie de mes missions. Les visites de sites auprès des scolaires et du public permettent des échanges souvent fructueux.

De façon plus ponctuelle, je réalise avec l'aide de différents collègues, des études de milieux ou des plans de gestion. Un soutien très limité en temps mais régulier à l'équipe de gestion me permet de mieux appréhender la réalité des travaux.

Des objectifs, des espoirs ?

J'espère que la pérennisation des emplois au Conservatoire se passera dans les meilleurs conditions possibles et qu'elle permettra à la fois le développement de ses actions et le maintien de bonnes conditions de travail. Je suis aussi très sensible aux réflexions que mènent conjointement la déléguée du personnel et la direction concernant l'établissement d'une grille des salaires et la mise en place des 35 heures. Une association se doit d'être exemplaire dans son rôle social.

Pour finir, mes espoirs vont vers la protection, l'étude et la gestion d'un maximum de sites à hautes valeurs biologiques et paysagères. Le Conservatoire, par ses statuts et ses membres de tous types, est une formidable association, force de propositions, qui doit se développer toujours, en respectant ses objectifs et multipliant les partenariats efficaces.

(1) SEPOL : Société d'Etude et de Protection des

Oiseaux en Limousin (2) GMHL: Groupe Mammalogique et Hérpétologique

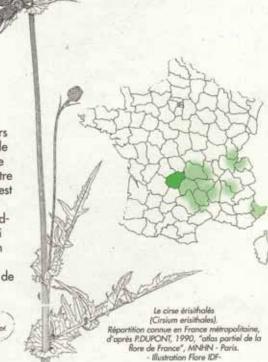
du Limousin (3) SLO : Société Limousine d'Odonatologie

nouvelle espèce

"Et un grand jaune pour le 19!"

La limite orientale du département de la Corrèze est un secteur très riche en plantes d'affinité montagnarde. C'est d'ailleurs dans les gorges du Chavanon, matérialisant la séparation entre le Puy-de-Dôme et la Corrèze, que Askolds VILKS, éminent botaniste régional, a découvert en juin 1992 sur la commune de Monestiers-Merlines, le cirse érisithalès (Cirsium erisithales). Ce grand cirse a la particularité d'avoir des fleurs de couleur jaune, ce qui le rend totalement original pour la flore limousine puisque les autres cirses sont mauves. Cette espèce n'est pas très exigeante quant à son milieu de vie :

elle se développe aussi bien sur des pelouses sèches, que dans des bois clairs ou des lisières forestières. Par contre, elle ne croît qu'à une altitude comprise entre 400 et 1800 mètres sur un substrat neutre à alcalin. La répartition de cette plante est tout à fait particulière. En effet, elle est présente uniquement dans le Jura, le sudest des Alpes et le Massif central, ce qui fait d'elle une plante rare et localisée en France. La station des gorges du Chavanon marque la limite occidentale de répartition de cette espèce, les plus proches stations se trouvant dans le



Lettre de liaison du Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN - bulletin n°20/00

Librairie



Le livre "Le Limousin côté nature"

Les ventes explosent!

Des rendez-vous de présentation du livre dans l'agenda en dernière page. Et vous pouvez toujours le commander directement au Conservatoire: 149 F + 38 F frais de port = 187 F (Port offert aux adhérents 2000 à jour de cotisation).

Atlas des mammifères, reptiles et amphibiens du Limousin

Fruit du travail de collecte de données de plus de 200 observateurs en Limousin. Vient de paraître.

216 pages monochrome, 120 F. GMHL - tél: 05.55.32.43.73



Papillons du Limousin

Vous trouverez inséré dans ce numéro un bon de commande pour le "Guide écologique des papillons du Limousin" qui vient d'être édité par la Société Entomologique du Limousin. Notez que les frais de port sont offerts aux adhérents du Conservatoire!



416 pages couleurs, 245 F. email: sel.87@free.fr JM. SIBERT : tél 05.55.32.94.71



ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN est une association créée en 1992 dont la mission est d'étudier, de préserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel de notre région, en étroite concertation avec les acteurs locaux. En Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, le Conservatoire contribue ainsi à la sauvegarde de la biodiversité par la conservation des espaces naturels les plus exceptionnels (tourbières, landes, marais, pelouses calcaires et serpentinisoles, forêts etc.).

Le conseil d'administration est composé de représentants d'associations naturalistes, de chasseurs, de pêcheurs, d'agriculteurs, de forestiers, des collectivités, des membres adhérents individuels et du conseil scientifique.

Le conseil scientifique est composé de membres bénévoles choisis pour leurs compétences dans les domaines des sciences de la nature (faune, flore, géologie, cynégétique, halieutique, gestion des milieux etc.). Il est chargé d'examiner, de valider et de suivre les actions entreprises.

Une équipe de 19 salariés est chargée de coordonner les projets et exécuter les travaux d'expertise et de mise en valeur de sites majeurs en Limousin.

Communes et associations

Vous pouvez soutenir l'action du Conservatoire en Limousin.

En 2000, ce sont 75 communes qui adhérent à ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN, ou qui confient en gestion des terrains communaux à forte valeur patrimoniale. Ce sont 37 associations qui, par leur cotisation, soutiennent l'action conservatoire.

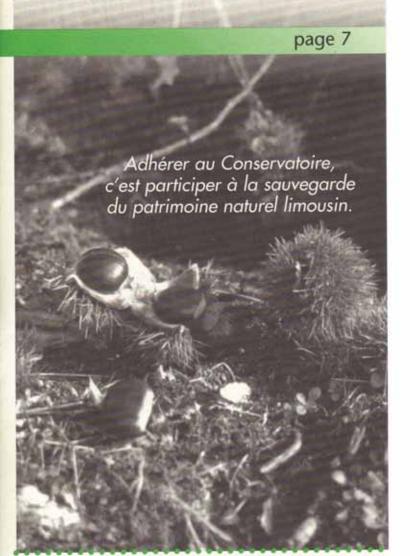
> Vous recevrez chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé de ses actions. Vous bénéficierez de services préférentiels.

Montant des adhésions

Associo	tions300 F
---------	------------

- O Communes 200 F à 5000 F selon le nombre d'habitants.

Tarifs et modalités d'adhésion : contactez-nous au 05.55.03.29.07



Membres individuels

OU

«Je soutiens l'action du Conservatoire en Limousin»

Je souhaite adhérer au Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN pour l'année 2000. Je recevrai chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé de ses actions.

O laboration	
Nom	
Prénom(s) Adresse	
Ville	
Ville	2.100

étudiant, sans emploi	outre	couple	membre bienfaite
Fait		la la	
Signo	iture		

BON à découper ou à recopier et à nous retourner. Merci.

Bilan foncier au 31 août 2000

Le 29 août dernier, le Conservatoire est devenu propriétaire d'une superbe lande sèche de 15 hectares en Corrèze sur la commune de Peyrelevade. A ce jour, nous sommes ainsi gestionnaire de 763 hectares d'espaces naturels remarquables, dont 260 en propriété (34%).

Cette acquisition, réalisée après une étroite concertation avec les usagers locaux, a été rendue possible grâce à l'important

concours financier du Conseil Régional.



Nos partenaires pour l'édition de notre lettre en 2000

- •Notre partenaire institutionnel : le Conseil Régional
- Nos partenaires privés :



Z.I. le Ponteix 87220 FEYTIAT 05.55.30.79.82



23, rue du Coudert 87100 LIMOGES 05.55.05.25.00



5, rue Jules Guesde 87000 LIMOGES 05.55.79.52.86 DUMAZAUD

Z.1. Magré Romanet - 331, route de Toulouse BP 805 - 87015 LIMOGES CEDEX - 05.55.30.39.40

r. JARDINAGE



Programme européen LIFE Nature



«Préserver le patrimoine naturel de la haute Vézère (19)»

Quelques nouvelles du programme

Un peu plus de deux ans se sont écoulés depuis le début du LIFE-Nature "Préserver le patrimoine naturel de la haute Vézère" (août 1998-décembre 2001). Nous profitons d'une riche actualité sur ce programme, et de la visite d'un fonctionnaire de la Commission européenne début juillet, pour effectuer un bilan à mi-parcours.

Etat actuel d'avancement du programme

Rappelons que le LIFE haute Vézère a pour objectif de préserver, en partenariat avec les acteurs locaux, des habitats naturels remarquables d'intérêt européen, sur un site de haute Corrèze de 4750 ha proposé pour le futur réseau Natura 2000. Ces habitats sont principalement des landes et des tourbières. L'essentiel des efforts consiste en une aide au maintien ou à la restauration d'un pâturage extensif sur ces milieux, activité indispensable à leur maintien. Sept communes des cantons de Meymac, Bugeat et Sornac sont concernées.

Encourager et maintenir un pâturage extensif sur les milieux naturels remarquables du site implique la mise en œuvre de divers outils :

· maîtriser le foncier par l'acquisition ou la location

de manière consensuelle, et assurer les travaux de restauration nécessaires. En effet, bon nombre des landes et des tourbières ne sont plus pâturées, entraînant leur disparition à court ou moyen terme par enfrichement. Les éleveurs n'ont pas toujours intérêt à acheter, restaurer, installer des clôtures... bref, à investir sur ces terrains qui présentent un intérêt agronomique très faible. En revanche, ils se révèlent intéressés lorsque nous leur proposons des contrats de mise à disposition sur les parcelles acquises.

Ainsi 28 ha ont été acquis ou loués dans le cadre du LIFE haute Vézère. Deux sites sont concernés :

- le site du Pont Tord à Pérols-sur-Vézère, présente 19 ha de landes sèches

et tourbeuses. Ces parcelles abandonnées depuis sept ans étaient en voie d'enfrichement. Achetées en décembre 1999, elles ont bénéficié durant ce printemps des efforts soutenus de l'équipe de gestion. Ce travail a permis l'installation d'une clôture fixe délimitant un parc d'une quinzaine d'hectares. Les brebis limousines d'un éleveur de Bugeat se sont ensuite mises au travail, en pâturant le site dès le mois de juillet.

- le site du Pont de la Pierre , à Saint-Merd-les-Oussines. Ici 4,5 ha de lande tourbeuse ont été achetés, et 4,5 ha de lande sèche ont fait l'objet d'un bail emphytéotique de 19 ans signé entre la commune et le Conservatoire le 29 juin dernier. Ces parcelles sont utilisées par le troupeau de bovins limousins d'un éleveur de Tarnac.

Outre leur intérêt écologique, ces deux sites facilement accessibles méritent le détour pour le charme indéniable de leurs paysages.

En dehors des travaux prévus sur les sites acquis en cours de programme, le programme prévoit la mise en œuvre du plan de gestion de la tourbière du Longeyroux, où plus de 100 hectares appartiennent au Conservatoire grâce au programme précédent "Tourbières de France" (1996-98). Actuellement, ces terrains sont mis à la disposition de quatre éleveurs locaux dont 65 ha sont pâturés par 70 bovins limousins et 530 brebis limousines.

Les contacts avec les propriétaires se poursuivront jusqu'en juillet 2001 pour amplifier ce travail de maîtrise et de restauration.

· mettre en place une mesure agri-environnementale spécifique

Plus concrètement, il s'agit d'initier sur le périmètre la signature de contrats entre l'Etat et des agriculteurs locaux qui s'engagent à suivre un cahier des charges respectueux de l'environnement moyennant l'octroi d'une indemnité. Cet outil doit permettre de préserver des surfaces plus importantes. C'est ici un type d'intervention plus original pour le Conservatoire qui joue le rôle d'initiateur

et d'animateur. La mise en place de cette mesure a hélas souffert d'une modification du contexte réglementaire européen et du dispositif agri-environnemental français, avec la nouvelle politique des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE). Ces mutations ont entraîné un retard de plus d'un an pour de nombreuses opérations dont celle prévue dans le cadre du LIFE haute Vézère. La signature des premiers contrats devrait néanmoins intervenir dans les mois qui viennent.

M. Fotios PAPOULIAS, fonctionnaire de la Commission européenne

(Direction Générale de l'Environnement), accompagné de M™ CHEVIN du Ministère de l'Environnement et de M. PATRIMONIO du bureau d'études ECOSPHERE (chargé de faire l'intermédiaire entre la Commission et les porteurs de projets LIFE) s'est rendu le 6 iuillet dernier sur le plateau de Millevaches.

Cette journée a commencé par la visite de deux sites : le Pont Tord et la tourbière du Longeyroux, où M. PAPOULIAS a pu rencontrer deux des quatre agriculteurs qui ont signé des contrats avec le Conservatoire pour la gestion du site.

Une réunion s'est ensuite tenue à la mairie de Tarnac, avec des acteurs locaux impliqués dans le programme ladministrations, élus, agriculteurs, représentants de propriétaires), en présence de Mme le Sous-Préfet d'Ussel. L'essentiel des débats a porté sur la mise en place à venir des Contrats Territoriaux d'Exploitation sur le périmètre du programme. M. PAPOULIAS a insisté sur l'aspect exemplaire de ce programme : en effet, la mise en œuvre de mesures contractuelles de préservation sur un site proposé pour Natura 2000 demeure encore rare au niveau européen. Il a donc souhaité que l'expérience acquise ici puisse être diffusée à d'autres sites LIFE au niveau national mais aussi européen.

(1) UFE : "L'instrument financier pour l'environnement", issu du Parlement européen en 1992

Pour plus de renseignements, consultez les lettres n°14 ("La vie de l'association"), n°15 ("Quelle est votre nature") et n°17 ("Bréves").

Regards.

Le patrimoine écologique des lande

Voici la troisième partie de notre saga sur les landes en Limousin. Vous aviez pu découvrir les différentes bruyères dans le bulletin n°18, puis avoir un aperçu des différentes landes de notre territoire régional dans le n°19.

Espèces patrimoniales

Les espèces constituant la lande à proprement parler sont peu nombreuses. Une lande est construite autour de deux ou trois espèces de bruyères, de quelques graminées et quelquefois de l'ajonc nain (Ulex minor) ou du genêt pileux (Genista pilosa). Mais à ces espèces constitutrices de la lande vont s'ajouter tout un cortège de plantes, non strictement inféodées aux landes mais qui y trouvent des conditions d'existence favorables. Certains de ces végétaux ont une forte valeur patrimoniale comme le siméthis à feuilles planes (Simethis planifolia) caractéristique des landes atlantiques, la gentiane pneumonanthe (Gentiana pneumonanthe) ou la gentiane champêtre (Gentianella campestris) présentes toutes les deux dans les landes humides, ou encore le pied-dechat (Antennaria dioica) qui se développe dans les ouvertures des landes sèches montagnardes. Toutes ces espèces sont, chez nous, protégées au niveau régional.

Les landes offrent une grande diversité de composition entre les zones fermées à bruyères et les zones ouvertes et rases dominées par les graminées. Cette complexité est le gage d'une plus grande diversité entomologique. Certaines bruyères fleurissent dès le début de l'été, d'autres comme la callune ou la bruyère vagabonde fleurissent plus tard. La floraison tardive des landes à bruyère et à callune est une aubaine pour tous les insectes nectarivores (papillons, hyménoptères...), puisqu'ailleurs la végétation est fanée. A cette époque, les landes sont de véritables réservoirs de nectars. Aussi deviennent-t-elles à la fin de l'été un grand garde-manger pour l'ensemble de la faune insectivore. Il n'est pas rare d'y voir alors des hordes d'hirondelles s'y engraisser avant leur départ pour l'Afrique.



Entre ciel et terre

La scène se passe sur une vaste lande à bruyères du plateau de Millevaches, miraculeusement préservée des boisements. Nous sommes au début du mois d'avril, les timides rayons du soleil tentent de réveiller la lande encore plongée dans sa torpeur hivernale. Au sol, rien ne bouge, les bruyères sont toutes grises. Les inflorescences sèches de callune sont encore visibles, témoignage d'une fin d'été fleurie déjà lointaine. La végétation n'a pas ressenti sur ces hauteurs, les frémissements du printemps qui, plus bas, recouvrent les prés du jaune éclatant des pissenlits. Mais, ici, sur le plateau, le spectacle vient du ciel. En effet, juste au-dessus de la lande, un de ces vieux compagnons est de retour des grandes savanes africaines où il a passé l'hiver ; il s'agit du "baron gris", nommé aussi busard cendré. Ce rapace, voyageur infatigable, niche depuis la nuit des temps dans les milieux ouverts formés de landes.

Mais ces gigantesques landes, qui recouvraient une grande partie du territoire français et plus particulièrement la montagne limousine, se sont réduites comme neige au soleil depuis une centaine d'années. Pour survivre, il faut s'adapter; Le busard cendré s'accommode des grandes plaines céréalières pour élever sa petite famille, en prenant le risque de la voir avalée par une machine agricole lors des moissons.

Ici, sur cet océan de bruyère aucun risque de voir surgir une moissonneuse, seules quelques brebis et vaches circulent. Et puis, la gastronomie locale est bien plus copieuse et diversifiée que dans les champs de céréales. Pour l'instant notre baron gris ne pense pas à toutes ces choses bassement matérielles, il est bien trop préoccupé à faire la cour à une belle. Le plumage mordoré de cette

baronne brune a tendance à faire tourner la tête de notre ami qui se prend bientôt pour un pilote de la patrouille de France, en plus silencieux, improvisant en deux trois coups d'ailes des figures aériennes inédites. Il rivalise sans cesse d'adresse et de grâce enchaînant à un rythme effréné, passages sur le dos, virages, looping, vrilles, piqués... Rien n'est trop beau pour séduire sa belle. Une fois la damoiselle conquise et pour clore le festival, nos deux tourtereaux effectuent avec une surprenante virtuosité un échange de vivres en plein ciel. En effet, le busard offre, comme en cadeau de mariage, un campagnol malchanceux. Il s'élève haut dans le ciel et lâche subitement le précieux colis; aussitôt, la baronne située plus bas fonce vers cette "alliance gastronomique", effectue à son niveau une impressionnante virevolte, puis saisit l'objet de sa convoitise dans ses serres.

Les jeux de séduction n'ayant qu'un temps sur terre, le temps est venu de fonder un foyer. La baronne a navigué des heures au-dessus de la lande afin de trouver l'endroit idéal pour faire son nid. Elle s'installe dans une petite trouée, au milieu des hauts pieds de bruyère et aménage sommairement son nid à l'aide de quelques brins d'herbes tendres. Elle s'apprête maintenant à couver ses œufs d'où sortiront des oisillons duveteux.

Sur le plancher des vaches

Il arrive que la baronne élise domicile non loin d'une étrange voisine. Il s'agit d'une plante très particulière appartenant à la grande famille des



Le busard cendré, répartition connue en

Limousin

fougères (les "ptéridophytes" comme disent les spécialistes). C'est une fougère primitive à l'aspect totalement intrigant dénommée lycopode à massue (Lycopodium clavatum). Cette vieille dame affectionne les sols très acides et dénudés, sur lesquels elle laisse nonchalamment courir de longues tiges. Celles-ci portent de très nombreux petits rameaux redressés constitués de petites feuilles serrées les unes contre les autres, comme autant de tresses dans une corde de marine. Parfois, à l'aisselle de ces rameaux prend naissance une tige dressée qui part à la conquête du ciel. Au sommet, se développent deux ou trois épis cylindriques en forme de massue dans lesquels se trouve la descendance de cette vieille dame. Ce végétal, qui ressemble au premier coup d'œil à une "vulgaire" mousse, est présent sur presque tous les continents (à l'exception de l'Australie). Il n'en est pas pour autant commun. En France, il est inféodé tout particulièrement aux jeunes landes encore bien ouvertes, s'acclimatant parfois dans de jeunes

Rameau de callune

boisements de conifères. Là, la vieille dame émet en tout sens au ras du sol des myriades de tiges stériles comme si elle cherchait à échapper à la nuit perpétuelle de ces plantations. Cette élégante était bien répandue autrefois dans tout l'hexagone, des montagnes aux plaines, mais ses populations ont disparu les unes après les autres suivant la régression des landes dans l'ensemble des plaines françaises. Certaines d'entre elles résistent toujours dans quelques rares landes de plaine. Les populations les plus importantes restent cantonnées aux zones de montagne. En Limousin, cette étrange fougère était assez commune au

importantes restent cantonnées aux zones de montagne. En Limousin, cette étrange fougère était assez commune au début du siècle. Maintenant, sa disparition est corrélée à l'abandon de la gestion de landes ou leur destruction; Dans la région, elle est recluse essentiellement sur la

montagne limousine. A ce jour, il existe moins d'une trentaine d'endroits dans notre région, où la vieille dame étend encore ses longues tresses entre les pieds de callune. Plusieurs stations n'ont pas été revues récemment.

Mais ce spectacle naturel offert à qui veut bien ouvrir les yeux ne pourra se perpétuer que si les vastes landes sont conservées et gérées.



22 octobre 2000: Champignons et baies sauvages

De 15h00 à 17h00 au Centre Nature La Loutre 87 Verneuil-sur-Vienne - Tél : 05.55.48.07.88

19 novembre 2000 : La haie limousine

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au Centre Nature La Loutre 87 Verneuil-sur-Vienne - Tél : 05.55.48.07.88

17 décembre 2000 : Les mammifères

De 15h00 à 17h00 au Centre Nature La Loutre 87 Verneuil-sur-Vienne - Tél : 05.55.48.07.88

 Dimanche 22 octobre : journée de comptages simultanés des oiseaux migrateurs en Limousin - Renseignements à la Société d'Etude et de Protection des Oiseaux en Limousin (SEPOL) - Tél : 05.55.32.20.23



6, ruelle du Theil 87510 SAINT-GENGE tel. 05 55 03 29 07 fax. 05 55 03 29 30 cren.limousin@wanadoo.fr

Président : Marcel CRUVEILLIER Secrétaire : Annick DOUCELIN Trésorier : Philippe COMBROUZE Directeur : Pierre SELIQUER

Comité de lecture :

M.CRUVEILLIER D.GRAFEUILLE M. et N.VINCENT et toute l'équipe salaries du Conservatoire

Rédaction des articles A.BESSE J.BOEUFGRAS M.BONHOMME E.BRUGEL S.CHARBONNEL E.COURNEZ K.GUERBAA E.HENNEQUIN

CLUNET PSELIQUER

Crédit photo

Agence Régionale de Développement ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN G.MARTIN

Mise en page :

A BESSE

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES.

Impression et diffusion à 1500 exemplaires

I.S.S.N. nº 1285 2430



CONSERVATORE DES ESPACES **ET PAYSAGES** D'AUVERGNE





27 au 29 octobre 2000 à VICHY (03) :

XI° Congrès national de notre fédération ESPACES NATURELS DE FRANCE -

Thème : "Biodiversité et agriculture"

Contact : Florence BACHELET - Tél : 04.73.63.18.27



Du 28 octobre au 02 novembre 2000

www.cotenatur.fr.st

Le Limousin côté nature

FOIRE DU LIVRE de BRIVE (19) du 3 au 5 novembre 2000

MAISON DU LIMOUSIN à PARIS

13 et 14 octobre à LIMOGES (87) Renseignements au Conservatoire.

Présentation à la

Présentation à la

"Lire en fête 2000"

en octobre

à MENIGOUTE (79)

16th festival international du film ornithologique Renseignements au 05.49.69.90.09

> Les samedi 11 novembre,
> 2 décembre, 16 décembre, 6 janvier, 13 janvier...

Suivi des dortoirs de busards Saint-Martin", sur la Butte de Frochet, et sur les landes de la Flotte et du

Cluzeau - Renseignements à la Société d'Etude et de Protection des Oiseaux en Limousin (SEPOL) -Tel: 05.55.32.20.23



Avec le concours financier du Conseil Régional du Limousin

LIMOUSIN